à M. Pauchant, hort. à Croix. — Bouquets : méd. de vermeil grand module, à Mme Alphonse Houtre, bouquetière à Lille; méd. d'argent grand module, à M. Leprêtre, fleuriste bouquetier à Lille.

2e section : Plantes vivaces de pleine terre : Méd. d'or avec félicitations du jury, à M. Dubar, horticulteur à Tourcoing (Vert-Pré); méd. de vermeil gr. mod. à M. Louis Pollet, horticulteur au Triez, Wasquehal; méd. d'arg. gr. mod. à M. Staens, hort. à Mouveaux; méd. d'arg. 1re cl. à M. Seys, hort. à Ilem ; méd. d'arg. 2e cl. à M. J. F. Lepers, hort. à Wasquehal ; méd. de bronze 1re cl. à M. Salembier, hort. à Tourcoing ; méd. de bronze 1re cl. à M. Tannieres, hort. à Fiers.

Visites de jardins. — 1re catégorie : 2e rappel de méd. de vermeil à M. Simon Dennequin, jardinier chez M. Eloy Réquillart, à Mouveaux (concours supérieur); 2e rappel de méd. de vermeil à M. Emile Lerouge, jard. chez M. Ferlié, à Croix (concours supérieur); méd. de vermeil 1re cl. à M. Jules Brame, jardinier chez M. Isaac Holden à Croix (concours d'ensemble); méd. d'arg. gr. mod. à M. Ch. Laloir, jard. chez M. Motte-Screpel, à Roubaix (concours d'ensemble); méd. d'arg. 1re cl. à M. Louis Detollenaere, jard. chez M. Eug. Cordonnier à Roubaix, (culture d'ensemble); méd. d'arg. 1re cl. à M. Constant Biesbrouck, jardinier chez M. Bernard, à Santes (culture d'ensemble).

Deuxième catégorie : Médaille de vermeil grand module (prix ascendant), à M. Désiré Bricout, jardinier chez M. Gratry à Halluin (concours supérieur); méd. de vermeil gr. mod. à M. Jules Decottignies, jard. chez M. Alfred Voreux à Roubaix (concours supérieur) ; 2e rappel de méd. de vermeil 1re cl. à M. François Dusoulier, jard. chez M. Valentin Roussel, à Roubaix (concours supérieur); méd. d'arg. gr. mod. à M. Alfred Pinte, jard. chez M. Nathon-Motte, à Roubaix (concours d'ensemble) ; rappel de médaille d'argent 1re cl. à M. Horemen, jard. chez M. Nuytten, à Lambersart (concours d'ensemble).

3e catégorie : méd. de vermeil 1re cl. à M. Deturck, jardinier chez Mme veuve Paquet, à Saint-André-lez-Lille (arboriculture); méd. d'arg. 1re cl. à M. J.-B. Baratte, jard. au monastère de N.-D. des Anges, à Tourcoing (viticulture); méd. d'arg. 2e cl. à M. F. Berlemont, jard. chez M. Ach. Rousseau, à Roubaix (arboriculture).

3e catégorie : *jardins publics. 1er rappel de méd.* de vermeil grand mod. à M. Ferd. Brogniez, jard. chef de la ville de Tourcoing (ensemble); méd. de vermeil grand mod. à M. Eugène Vandame, jardinier chef de la ville de Roubaix (ensemble).

Concours mensuel du 15 avril. — Méd. d'arg. 1re cl. à M. Constant Biesbrouck (apport de primeurs).

Concours mensuel du 15 juillet — Fleurs coupées en général. Méd. d'arg. 1re cl. à M. Biesbrouck; méd. d'arg 2e cl. à M. Jules Decottignies.

Concours mensuel du 21 octobre. — Arboriculture. Méd. d'arg. gr. mod. à M. D. Bricout; *méd. d'arg. gr.* mod. à M. F. Dumortier, jard. chez M. Ducoulombier-Seynave, à Tourcoing Blanc-Seau.

Concours mensuel du 18 novembre. — Floriculture (fleurs coupées de chrysanthèmes): méd. d'arg. gr. mod. à M. F. Ruin, jard. chez M. Six, à Tourcoing ; méd. d'argent 1re cl. à M. Dusoulier, jard. à Roubaix ; méd. d'arg. de 2e cl. à M. J. Decottignies ; mention honorable à M. Hayois, jard. chez M. Masurel-Wattine, à Mouveaux; fleurs coupées variées, méd. d'arg. de 3e cl. à M. F. Halin.

Culture maraîchère. —Méd. d'arg. gr. mod. à M. A. Lerouge, jard. chez M. Aug. Wallaert, à Croix ; méd. d'arg. 1re cl. à M. Detolleneres ; méd. d'arg. 1re cl. à M. Simon-Dennequin, jardinier chez M. Eloy Réquillart, à Mouveaux.

Arboriculture : Médaille d'arg. gr. mod. à M. J. Decottignies ; méd. d'arg. 1re cl. à M. Detolleners ; méd. d'arg. 1re cl. à M. Callier-Relop, horticulteur à Roubaix.

Apports aux assemblées générales pendant le cours de l'année. — *Arboriculture : Médaille d'argent 1re classe ;* fleurs coupées : médaille d'argent 2e classe à M. Jules Decottignies et *prime de 15 francs pour le plus grand* nombre de points.

Culture maraîchère. — Méd. d'argent 2e cl. et prime de 10 fr. à M. Detolleners.

Plantes fleuries et ornementales. — Méd. d'argent 2e cl. et prime de 5 francs à M. Plovié, jardinier chez M. Catteau-Casse, à Roubaix.

Les personnes qui s'occupent de musique religieuse savent combien il est difficile de trouver des morceaux de musique religieuse bien appropriés à la voix ; elles seront heureuses de trouver à la librairie du *Journal de Roubaix* le nouveau recueil de cantiques et motets à 2, 3 et 4 parties, de Mme Marie-Elisabeth Reboux, religieuse de l'Immaculée Conception de Buzançais.

Les sopranos et les contraltos y trouveront des chants convenant à leur voix. Ce recueil est en vente au prix de 10 francs.

Titres : 1. C'est le Bien que j'adore, cantique pour communion. — 2. Venez, beaulé suprême, cantique de première communion. — 3. Venez, Jésus, pour communion. — 4. Céleste flamme, pour communion. — 5. Consécration au Sacré-Cœur. — 6. Toujours, toujours, cant que pour le renouvellement du vœu religieux. — 7. Gloire au Fils de Marie (Noël). — 8. Cantique sur le Rosaire. — 9. Grand cœur à la Sainte-Vierge, Vierge de Jeanne d'Arc, de Gounod — 10. Gloire à Marie. — 11. A Marie Immaculée. — 12. Hommage à Notre-Dame du Sacré-Cœur. — 13. Cantique pour l'Assomption. — 14. Salut aux Pèlerins. — 15. Cantiques d'ouverture pour le mois de Marie et de Saint-Joseph. — 16. A Saint-Joseph, patron de l'Eglise. — 17. Quel nom puissant, cantique à Saint-Joseph. — 18. Cantique à Saint-François de Sales. — 19. A Sainte-Catherine. — 20. A l'Ange gardien. — 21. Ave Maris Stella. — 22. Ave Maria. — 23. Ave Maria. — 24. Tu ta pulchra es. — 25. Inviolata, prose de la Sainte-Vierge. — 26. Regina cœli. — 27. Salve regina. — 28. Ave Regina cœlorum. — 29. Sub tuum, 3 parties. — 30. Sub tuum, 2 parties. — 31. Sub tuum, 2 parties. — 32. Tantum ergo, 3 parties. — 33. Tantum ergo, 3 parties. — 34. Tantum ergo, 1 voix. — 35. Panis Angelicus, duo. — 36. Ecce panis, solo. — 37 Hymne à Saint-Joseph. — 38. O Salutaris. — 39. Gloria in excelsis, pour Noël. — 40. Litanies de la Sainte-Vierge; le recueil. 39060d

LE GANT PERRIN

Gants longs pour soirées. Gants fourrés. 39433d

Les vols de charbon à la gare annexe. — Dans la soirée de samedi, vers huit heures, un surveillant, attaché au service de la gare annexe, aperçut dans une ronde un individu qui cherchait à se dissimuler derrière des wagons de charbon remisés sur une voie latérale. Il alla droit à lui, et reconnut du premier coup qu'il avait affaire à un jeune garçon, et que celui-ci venait de cacher un sac vide, dont il avait certainement l'intention de se servir.

L'employé n'hésita pas, comme c'était son devoir, de s'assurer de la personne du personnage suspect, en envoyant un homme d'équipe réclamer d'urgence l'intervention de la police. Un agent, détaché du poste de la rue Saint-Vincent de Paul, emmenait un peu plus tard le voleur, qui déclara se nommer Charles Kohler, et habiter la rue Etienne Motte, à Tourcoing.

Une triple arrestation. — Les agents de patrouille, samedi, à minuit, apercevaient, rue Turgot, trois personnes, qui se cachaient le long du mur de la Compagnie du Gaz. Deux d'entre elles s'enfuirent; la troisième, Jeanne Plancaert, 19 ans, doublonse, rue de la Guinguette est restée entre les mains des agents qui, peu de temps après, et sur les indications de cette fille, ont pu arrêter les fuyards: Clovis Lesage, 18 ans, apprêteur, rue Jacquart, cour d'Halluin, et Charles Duponchel, 17 ans, tisserand, rue des Anges, cour Dupont.

M. Cordier, commissaire de police, procède à une enquête.

Menus faits. — La police de sûreté a procédé, samedi soir, à l'arrestation d'une expulsée, Rosine Delau, 44 ans, journalière, rue de la Guinguette.

— Un rattacheur de la rue Wagram, Nicolas Justin, a été arrêté dans la nuit de samedi à dimanche, pour avoir brisé un carreau de vitre à la brasserie « Union de Roubaix-Tourcoing » rue Meyerbeer. Justin était porteur d'un casse-tête.

— Paul Bové, 27 ans, mécanicien, rue Thiers, a été arrêté, dans la nuit de samedi à dimanche, rue des Fossés, pour injures aux agents.

Lannoy. — *Conseil municipal.* — Le Conseil municipal de Lannoy se réunira aujourd'hui lundi, à 8 heures du soir.

Flers. — *Nécrologie.* — On annonce la mort de M. Pierre-Joseph Guédin, marchand de charbons, décédé à Flers, le 15 décembre 1894, à l'âge de cinquante quatre ans. Ses funérailles auront lieu le mardi 18 courant, à 9 heures, en l'église de Flers.

L'horaire du voyageur. — *Service d'hiver.* En vente à la librairie du *Journal de Roubaix* au prix de 0 fr. 15.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à 3,40 le kilog

MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP

A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13

— SUCCURSALES —

A ROUBAIX	
Rue du Bois, 13;	Grande-Rue, 285;
Rue de l'Industrie, 2;	Rue de l'Ommelet, 195;
Rue Pierre-de-Roubaix, 150;	Rue de la Chaussée, 2;
Rue Pierre-de-Roubaix, 58;	Rue Decrême, 37;
Aux Halles (stalle 124);	Rue Turgot, 68;
Place d'Amiens, Mayot, boul.);	Place de la Gare, 129;
Rue d'Italie, 34,	Grande-Rue, 38.
Rue de l'Epeule, 188;	A TOURCOING
Rue de Tourcoing, 455;	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4;
Rue du Tilleul, 153,	Rue de Gand, 91;
Boulevard de Strasbourg, 126;	Rue du Tilleul, 16.
Rue Corneille, 7;	A CROIX
Rue Ma Campagne, 113;	Rue de la Gare chez M. Duvivier
Rue du College, 71 bis;	A LILLE
Rue de Cartigny ;	Rue Royale, 38, épic. Devernay
	Place de Béthune, 4.

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp, 87930

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART

FABRICATION HORS-RIGUE

MOREL-GOYEZ, tapissier-décorateur.

LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE 83805—37910

TOURCOING

Elections à la Chambre de Commerce de Tourcoing. — Ces élections auront lieu le jeudi 20 décembre : elles comprennent le renouvellement du tiers sortant d'exercice, le remplacement de M. Masurel-Jonglez et la nomination à trois nouveaux sièges créés par décret du 12 novembre 1894.

Voici les noms des candidats :

MM. PAUL DUBRULE,	membre sortant.
J.-B. DESURMONT-MOTTE,	id.
EDOUARD FLIPO,	id.
LOUIS POLLET-HASSEBROUCQ,	id.
JOSEPH MOTTE-BERNARD, filateur de laines	
EDOUARD SIX-DEWAVRIN, négociant en laines.	
GEORGES DUVILLIER-MOTTE, filateur de coton.	
LÉON MONNIER, fabricant de tapis.	

Les œuvres de Jeanne d'Arc. — C'est seulement aujourd'hui lundi, au salut solennel, à 8 heures, à Notre-Dame, que le R. P. Létendart fera la conférence annoncée, sur les œuvres de Jeanne d'Arc.

Hier dimanche, l'éloquent apôtre, l'admirateur passionné de la Vierge de Vaucouleurs a parlé à toutes les messes, à Saint-Christophe; et aux vêpres, à l'église du Sacré-Cœur: il a dépeint, à grands traits le lamentable état où en éta t réduite notre chère Patrie, en 1429, un roi dément, une reine infâme; Isabeau de Bavière, faisant alliance avec l'Angleterre; nos soldats tombés dans les plaines de Poitiers, de Crécy et d'Azincourt; la France sans défenseur : agonisante; plus qu'agonisante, mais déjà couchée dans la tombe!

C'est alors qu'apparait l'envoyée de Dieu, la grande Lorraine ; on ne savait plus ce que c'était que le patriotisme ; mais Jeanne fait battre tous les cœurs à l'unisson du sien ; elle court de victoires en victoires, et achève sa mission, en faisant couronner le roi à Reims. La patrie est reconstituée, sa tâche est accomplie ; elle veut retourner à son troupeau ; on l'en empêche ; elle tombe ensuite, par trahison, aux mains de l'ennemi ; et un tribunal, composé de traitres et de renégats, la condamne; elle meurt sur le bûcher, sans que rien ne soit tenté pour la délivrer !

Par la suite, c'est presque l'oubli, ou, si on en parle, c'est plutôt pour essayer de la couvrir de boue que pour rappeler sa mission sainte, son héroïsme. Il a fallu presque attendre à cette fin du XIXe siècle, bouleversée par tant de convulsions, absorbée par tant de questions menaçantes, pour qu'on rendit pleine et entière justice à la Bergère de Domremy. C'est elle, c'est notre Jeanne qui a réveillé le Patriotisme qui sommeillait.

Le R. P. a rappelé l'émouvante visite que lui avait faite, il y a un peu plus de deux ans, à Domremy, le grand-duc Constantin, oncle de l'Empereur de Russie ; ce grand prince, notre ami, lui disait à cette occasion : « Je sais que Jeanne d'Arc a des monuments à Orléans, Rouen et Paris ; et ici, dans le village natal, il n'y a rien ! »

Mais cette incroyable lacune sera bientôt comblée: une basilique s'élève là-bas, à la mémoire de Jeanne et de tous les défenseurs de la patrie. Déjà, chaque matin, dans une modeste chapelle, une messe est dite pour nos soldats. On a offert au R. P. des dons considérables pour l'achèvement du monument : il les a refusés. Il veut que tous les Français y participent; et il va partout quêtant le sou de l'ouvrier. A cette heure il a visité 50 départements, et a parlé dans plus de mille églises ! A chaque fois il reçoit de tous, des grands, des petits, des travailleurs et jusqu'aux infirmes et aux mendiants, des encouragements qui lui donnent pleine confiance de pouvoir conduire jusqu'à complet achèvement l'œuvre patriotique à laquelle il s'est consacré tout entier.

Le sectionnement du Canton-Nord. — L'avis suivant a été publié dimanche à son de caisse et affiché dans la partie de la ville dépendant du Canton-Nord :

SECTIONNEMENT DU CANTON-NORD DE TOURCOING
et division en deux Cantons
ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO

« Nous, Maire de la Ville de Tourcoing, chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre de Léopold de Belgique.

» Vu l'arrêté de M. le Préfet en date du 11 novembre 1894 pris à la suite du vœu émis par le Conseil d'arrondissement de Lille le 20 juillet dernier, tendant à ce que le canton Nord de Tourcoing, en raison de son importante population, soit sectionné en deux cantons qui seraient formés comme suit :

1° Canton-Nord : comprenant, Tourcoing-Nord, habitants : 23,941 ; Neuville-en-Ferrain habitants : 4,303. — Total : 28,244 habitants.

2° Canton : comprenant, Halluin (chef-lieu), habitants : 14,844 ; Bousbecques, habitants : 2,615 ; Linselles, habitants : 4,647 ; Roncq, habitants : 6,734. — Total : 28,837 habitants.

» Par lequel arrêté il a été prescrit qu'une enquête de commodo et incommodo serait ouverte dans les communes de Tourcoing, Neuville, Roncq, Linselles, Bousbecques et Halluin, *formant aujourd'hui* le canton Nord de Tourcoing, sur le projet de division dont il s'agit ;

» Donnons avis que l'arrêté préfectoral précité sera déposé à la Mairie de Tourcoing pendant 8 jours consécutifs, du lundi 17 décembre inclus au lundi 24 même mois également inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance ;

» Que pendant le même laps de temps un registre sera ouvert à la Mairie pour y recevoir les déclarations des habitants.

» Fait à l'Hôtel-de-Ville le 13 décembre 1894.

» *Le Maire* V. HASSEBROUCQ. »

La mort de M. le chanoine Hollebecque. — La nouvelle de la mort du vénéré supérieur du collège de Marcq a causé une grande émotion dans cette commune et dans les environs. Dès dimanche matin, les témoignages de sympathiques regrets arrivaient à la sœur du défunt et au personnel du collège.

Mgr Despretz, cardinal-archevêque de Toulouse, averti samedi soir du décès de M. le chanoine Hollebecque, a immédiatement télégraphié qu'il célébrait et ferait célébrer des messes à l'intention du défunt.

Le supérieur du collège de Marcq comptait dans l'épiscopat de nombreux amis qui avaient été ou ses condisciples au séminaire ou même de ses élèves. Nous citerons plus particulièrement après Mgr Despretz, Mgr Dennel, évêque d'Arras, Mgr Delannoy, évêque d'Aire, Mgr Le Hardy du Marais, évêque de Laval.

La dépouille mortelle de M. le chanoine Hollebecque sera exposée, à partir de lundi matin dans le grand salon de l'établissement, entièrement tendu de draperies noires.

Les funérailles sont fixées à jeudi à 11 heures du matin en l'église de Marcq. La levée du corps se fera au collège à 10 h. 1/2. L'enterrement aura lieu dans un caveau de famille à Hondschoote.

Le « Cross-Country » du « Riding-Club ». — La pluie n'a pas arrêté nos sportsmen; le *Cross-Country* annoncé pour dimanche a été couru suivant le programme.

Au départ neuf cavaliers, sous la conduite de M. Jules Lorthiois fils, ont pris rang; ce sont MM. Julien Lorthiois, Alexandre Joire fils, Emile Rasson fils, François Masurel fils, Albert Pollet, Julien Joire, James Leplat, Louis Pollet.

Du point de réunion, avenue du château de M. Albert Masurel, ils se sont rendus par le Beau-Séjour jusqu'à la route de Bondues et sont revenus par Roncq à l'hippodrome du Brun-Pain.

Le peloton y est arrivé vers 10 heures 3/4; après un tour d'essai avec saut d'obstacles a eu lieu l'épreuve décisive. La course menée avec entrain a donné les résultats suivants : 1er M. Pierre Lorthiois montant *Golfinck*; 2e M. François Masurel fils montant *Zora*; 3e M. Julien Lorthiois montant *Premier amour*; 4e M. Alexandre Joire montant *Printemps*.

La course a été suivie avec intérêt par de nombreux amateurs que le mauvais temps n'avait pas arrêtés.

Les prix consistaient en bronzes d'art et en flots de rubans.

Ce *Cross Country* est le dernier de la saison : le succès obtenu par ces réunions sportives doit encourager le *Riding-Club* à les renouveler l'année prochaine.

Un vol audacieux. — Dimanche, de 4 à 6 heures du soir, la maison de M. Desrousseaux, boucher-charcutier, à l'angle des rues du Tilleul et du Château, était restée seule; quand la servante revint, elle trouva ouverte une fenêtre donnant dans la rue du Tilleul : le dessus en marbre du comptoir avait été soulevé à force de bras et poussé sur le côté; et on avait enlevé toute la menue monnaie qui se trouvait dans le tiroir Cependant le marbre n'avait pas été suffisamment déplacé et quatre pièces de 5 francs déposées dans un coin ont été retrouvées à leur place

Les malfaiteurs ont visité toutes les places, fouillé les meubles, retourné les trois lits; mais ils n'ont sans doute rien trouvé à leur convenance. Outre la monnaie - une vingtaine de francs — ils ont emporté une pièce de viande.

Un banquet de Sainte-Cécile. — Les *Mandolinistes Tourquennois* ont célébré, samedi soir, leur fête patronale dans un banquet qui a été servi à la satisfaction de tous les convives par M. Cornet-Lesur. La réunion a été fort animée.

Nous avons dit, il y a quelque temps, que M. Jean Desoubrie, qui était alors président, avait dû donner sa démission pour accomplir son service militaire. Ce jeune homme, qui s'est toujours montré dévoué à la société, étant rentré dans sa famille, a pu assister à cette fête offerte principalement en son honneur. Le banquet était présidé par M. Charles Wattinne fils, président d'honneur des *Mandolinistes Tourquennois.*

Au dessert, M. Auguste Picavet fils, président, a ouvert la série des toasts en levant son verre à la santé de M. Charles Wattinne qui a répondu par quelques paroles bienveillantes pour la société.

MM. Albert Cardon, secrétaire, Victor Delvoye, chef, ont, eux aussi, adressé des félicitations à leurs présidents.

Un concert a clôturé cette charmante soirée qui laissera un bon souvenir pour ceux qui y ont assisté.

Contravention au règlement sur le colportage. — Un chanteur ambulant, Rodolphe Bacrot, domicilié à Roubaix, boulevard de Metz, déjà poursuivi pour vente de chansons, sans autorisation, sur la voie publique, était venu s'installer samedi soir place Saint Jacques. Comme la première fois, il ne s'était pas mis en règle et une contravention a encore été relevée à sa charge.

Halluin. — *Arrestation d'un expulsé.* — L'agent de police Descamps a arrêté, dimanche matin, un individu surveillé depuis quelque temps comme se livrant au jeu le posez-marquez. C'est le nommé Debosschère Henri, âgé de 38 ans, qui se trouvait en outre sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

LILLE

ECOLE DES SCIENCES SOCIALES (Facultés libres). — Horaire de la semaine :

Lundi 17 : A 3 h. 1/4, le R. P. Fristot : Le droit nouveau et les Encycliques de Léon XIII ; à 4 h 1/2, Eugène Duthoit : Le rôle spécial des divers ministres en Angleterre.

Jeudi 20 : A 3 h., le comte de Vareilles : Examen du contrat social d'après Jean-Jacques Rousseau ; à 4 h. M. le chanoine J. Didiot : Classification des sociétés.

L'Institut antidiphtérique. — Le montant de la 30e liste de souscription s'élève à 2,516 fr. 30. Le total général à ce jour est de 147,238 fr. 70.

Nominations universitaires. — M. Obry, répétiteur au collège d'Armentières, est nommé répétiteur au lycée de Lille.

M. Dufour, répétiteur au collège d'Avesnes, est chargé à titre de suppléant, des fonctions de répétiteur au lycée de Lille.

M. Plouviez, répétiteur au lycée de Valenciennes, est nommé répétiteur au lycée de Tourcoing.

Tirage financier de la ville de Lille (1893). — *Se tirage de l'emprunt.* — Voici la liste des 331 numéros sortis et remboursables à 500 fr., *moins l'impôt :*

71	165	219	276	490	1022	1166	1281
1792	1923	2134	2204	2320	2329	2405	2411
2537	2563	2688	2701	2708	2733	3069	3292
3503	3583	3713	3727	4109	4126	4336	4666
4669	4673	4709	4794	5048	5169	5302	5392
5402	5427	5485	5518	5579	5862	5898	5971
6146	6369	6589	6528	6792	6829	6830	6833
6886	7002	7008	7020	7103	7219	7222	7409
7479	7635	7694	7855	8575	8987	9008	9067
9170	9605	9716	9866	9981	10005	10023	10635
10731	10812	11162	11193	11321	11351	11847	12036
12199	12245	12271	12295	12745	12768	11824	12864
13515	13565	13596	13643	14041	14234	14335	14360
14593	14956	14978	15147	15203	15257	15419	15458
15550	15922	16143	16354	17004	17234	17380	17458
17459	17474	17570	17588	17593	17678	17972	18710
18906	19050	19085	19220	19235	19257	19314	19342
19427	19555	19605	19945	19975	20155	20497	21217
21365	21518	21662	21787	21846	22015	22052	22348
22415	22544	22554	22701	22824	23068	23215	23244
23272	23277	23464	23507	23717	23844	24256	24310
24527	24525	24541	24581	24588	24675	21685	24712
24719	24742	24829	25014	25092	25252	25494	25535
25552	25603	25770	25867	25933	25940	26014	26064
26304	26323	26475	26527	26594	26647	26657	26860
26940	27456	27569	27591	27654	27814	27845	27969
27973	28006	28007	28051	28142	28206	28281	28362
28410	28591	28098	29011	29017	29081	29086	29091
29131	29328	29396	29483	29497	29981	30073	30386
30562	30934	31306	31480	31620	31779	32011	32098
32286	32406	32414	32455	32482	32540	32682	33300
33316	33353	33391	33459	33585	33597	33634	33682
33967	33971	34024	34044	34066	34072	34212	34470
34475	34589	34591	34722	34833	35041	35153	35201
35244	35310	35566	35611	35641	35658	35773	35873
36202	36377	36837	37087	37323	37477	37786	37833
37960	38006	38169	38202	38696	38835	38969	39052
39180	39351	39468	39555	39722	39865	39886	40438
40568	40731	40841	41252	41468	41528	41583	41269
41461	42353	42637	42671	42674	42694	42729	43116
43183	43330	43410	43459	43703	43731	43814	44237
44375	44300	44934					

GRANDE POISSONNERIE ROUBAISIENNE

31, RUE SAINT-GEORGES, 31

— *COURS du Lundi 17 Décembre 1894* —

SARDINES FUMÉES, 15 centimes la douzaine

Crustacés		Marée fraîche (1/2 k	
Langoustes	5,00 à 10 francs	Cabillaud	0,50
Homards (gros)	»,» »»» à »» f.	Maquereaux	»,»»
Crabes	» » » » »	Soles	1,75
Ecrevisses (moyes).	0... et 0,25	Turbots	1,50
		Bar	»,»»
Escargots	la douz. 0,70	Barbue	1,50
		Raies	0,60
HUITRES	la douz.	Plotte	»,»»
Marennes blanches extra	1,50	Rougets	0,70
Anglaises (extra-fines)	2,00	Carrelets (pleis)	»,»»
Moules	le kilo). 0,45	Truite saumonée	4,00
Salaisons		Anguilles de rivière	»,»»
Saumon fourré le 1/2 kil.	4,00	Anguilles de mer	»,»»
Morue nouvelle . le 1/2 k.	0,75	Vives	»,»»
Harengs saurs à 05 f. p. 1/2 kil	0,10 pièce	Saumon blanc	»,»»
Harengs saurs à 1 p. 15 c.	0,10 c. pièce	Crevettes	1,00
Craquelots, 0,15 la pièce		Brochet (eau douce)	»,»»
GROS		Merlans	»,»»
ET		Eperlans	»,»»
DÉTAIL		Merluches	»,»»
		Harengs frais, 1 pour	»,»»

Sardines fumées, 15 centimes la douzaine

Véritables Keapers, harengs fumes sans sel 0,30 la pièce.

HUITRES VICTORIA superfines, sans rivales, 40 fr. le cent. sur commande

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

A propos des tramways électriques

Roubaix, 26 décembre 1894.

Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix.*

A propos des tramways électriques, comment se fait-il que notre municipalité socialiste, c'est-à-dire ennemie du capital anonyme, soit remplie d'indulgence sinon de tolérance à l'égard de la Cie nouvelle au point d'autoriser la pose de ces horribles poteaux (voyez la rue du Grand-Chemin) *dignes du chemin de fer transsibérien*, alors que la municipalité bourgeoise de Tourcoing les refuse.

En vertu de quel droit ou de quel intérêt un employé de la mairie émargeant au budget a-t-il été chargé de solliciter pour la Compagnie (privée) les propriétaires riverains. Qui le paye?

J'ai me à penser que nos édiles devant la désapprobation publique feront enlever sans retard ce superbe type de mât de cocagne.

Pour ma part, si on se permet d'en poser un devant ma maison, je le ferai scier et déposer dans le ruisseau comme immondice.

En vous priant d'insérer ma lettre dans votre plus prochain numéro, veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

Un riverain de la ligne des tramways.

Concerts et Spectacles

Tourcoing. — *Le concert de l'Association des anciens élèves de l'Institut Colbert.* — Cette fête musicale a été donnée en présence d'un nombreux auditoire, dimanche soir, dans la cour d'honneur de l'Hôtel-de-Ville. Au premier rang étaient placés M. François Masure, adjoint chargé de l'instruction publique, M. le Proviseur du Lycée, M. Demalou, directeur de l'Institut Colbert, MM. Julien Tack, Honoré-Colson et Ducoulombier, conseillers municipaux.

Le concert, très varié, a parfaitement réussi. La *Société des concerts symphoniques*, qui prêtait son gracieux concours, a exécuté, avec son succès habituel, quelques beaux morceaux de son répertoire : une mazurka japonaise, *cavalleria rusticana*, le *Collier de Saphir*, de Pierné, et l'entr'acte et valse de *Coppelia*, de Délibes.

Le public a très sincèrement applaudi un clarinettiste d'un réel talent, M. Aug. Lardinois de Roubaix dont nous avons remarqué le jeu très sûr et très correct dans une fantaisie de Weber et un air varié de Bender.

Mlle Hermance Honoré, autre instrumentiste, toute jeune encore, révèle de rares qualités de virtuose. Elle obtient sur le violoncelle une sonorité peu ordinaire et elle possède un sentiment musical très développé.

A signaler encore dans la partie instrumentale, M. Lemaire, pianiste, qui a détaillé une valse de concert de Benjamin Godart, et M. J. Kupffert fils pour son allegretto de Gabriel Marie sur violon.

Mlle Alice Cavelier, qui a rempli plusieurs numéros du programme, nous semble être toujours en progrès : sa gracieuse cantatrice vocalise bien, mais qu'elle l'a prouvé en abordant les difficiles variations de Proch : elle a chanté aussi l'air des *Mousquetaires de la Reine*, d'Halévy.

M. Chateau a dit plusieurs monologues qui lui ont valu les applaudissements de l'assistance et M. Léon Lefebvre, par ses chansonnettes et pasquilles, a su donner la note gaie.

La fête a été complétée par des poses historiques et par le ballet chinois dont se sont chargés des membres de la société de gymnastique.

Grand-Théâtre de Roubaix (Hippodrome)

JEUDI 20 DÉCEMBRE

9e REPRÉSENTATION MUNICIPALE SUBVENTIONNÉE

FAUST

GRAND OPÉRA EN 5 ACTES. — *Musique de C. Gounod*

Au 4e acte

La nuit du Walpurgis (Grand ballet)

Prix des places ordinaire. — La location est ouverte.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du lundi 17 décembre 1894

Présidence de M. le conseiller VIBERT

Ministère public : M. BLONDEL, avocat général

1re affaire. — **Affaire de mœurs**

L'accusé Lucien Jean, journalier à Maroilles, est âgé de 23 ans. Il est condamné à quatre ans de prison. Défenseur Me Pouey.

2e affaire. — **Banqueroute frauduleuse et complicité, à Lille**

Les accusées sont : Lucie-Aimée Desreux, âgée de 48 ans; Aimée-Clara Desreux, 29 ans, et Louise-Angélique Lenoulez, veuve Lenfant, âgée de 55 ans, toutes trois marchandes à Lille. La première est en fuite; les deux autres sont jugées aujourd'hui.

Lucie Desreux s'était établie à Lille, en 1891, marchande de tissus rue du Molinel. Son commerce ne prospéra pas, mais elle fut admise, en 1893, au bénéfice de la liquidation judiciaire.

Le liquidateur ne tarda pas à soupçonner des détournements au préjudice des créanciers. 13,000 francs de marchandises envoyées après le dépôt du bilan, par des correspondants de Lyon et de Zurich, ne figuraient ni dans les magasins, ni sur les registres de la liquidée. Celle-ci fut mise en faillite avec report de la cessation des paiements du 8 octobre au 31 août. Pour n'avoir parfait inventaire et tenu une comptabilité régulière, elle fut condamnée correctionnellement à trois mois de prison, avec application de la loi Bérenger.

Elle ne se serait pas contentée d'une banqueroute simple. Il y aurait eu banqueroute frauduleuse, avec l'aide des deux autres accusées.

Le 15 mars 1894, une chambre, rue de la Plaine, avait été louée par Lucie Desreux. On la trouva pleine de marchandises diverses valant 6,500 fr. Elles auraient été déposées d'abord chez la veuve Lenfant.

La veuve avait encore loué 7 francs par mois, un autre appartement rempli des épaves du son fonds de commerce. On avait entassé là des mouchoirs, après un dépôt préalable chez la sœur d'une ancienne domestique Appelée pour s'expliquer devant le commissaire de police, Lucie Desreux a pris la fuite. Sa sœur Aimée-Clara faisait le commerce avec elle, et le ministère public reproche à cette dernière sa complicité.

Quoique méfaiches, les marchandises retrouvées ont encore produit 14,514 fr. Le passif de la faillite s'élève à 120,000 fr. Un dividende de 7½ 0/0 est assuré aux créanciers. Il n'y a pas d'antécédents judiciaires.

NORD

Les charbonnages français. — M. Georges Graux, député, accompagné de M. Darcy, président du Comité des charbonnages français, et de M. Fayal, de Dunkerque, a été reçu par M. le ministre de la marine.

L'honorable député a rappelé à M. Félix Faure les engagements pris par le gouvernement au mois de janvier dernier, lors de l'interpellation relative à l'emploi des charbons étrangers par les services publics, et tout récemment lors du vote des crédits nécessaires pour l'expédition de Madagascar.

Il a demandé que les approvisionnements de charbons pour cette expédition fussent exclusivement réservés aux houilles françaises, et leur transport au pavillon français.

M. le Ministre de la marine a déclaré que son intention était de donner très largement satisfaction à nos charbonnages et à notre marine marchande.

Récompenses pour la propagation de la vaccine. — Des médailles d'argent ont été décernées à Mmes Aernant et Beulens, sages-femmes à Roubaix; le doc